

Association des étudiant-e-s en SSP
Bureau 2216, Géopolis
Université de Lausanne
1015 Lausanne

PV de l'Assemblée Générale

Jeudi 1er décembre 2022

Présent.e.s : Maël Santamaria, Danish Kandasamy, Raza Hajraj, David Da Costa, Lisa Seckles, Yasmine Tounsi, Noé Reinhardt, Sulem, Lidia Pantin, Julie Simonet, Dany Da Costa Carvalho, Robin Wicki, Léa Günther, Rosalie Marguerat, Sara Rivao, Fanny Rosset, Laure Berthouzoz, Ainoa Heine Bravo, Laura Mastrello, Zoé Bouvier, Nizar Michaud, Nohan Jayet, Paul Allender, Nolan Ochsner, Valentine Rui, Antoine Vigand, Victor Tillmanns, Loris Pasinelli, Nina Grégoire, Zoé Nyffeler, Anna Wirthner, Arthur Fontes Coêlho, Eliot Rotasch, Marie Ionescu, Paloma Kuhn, Mélina Brunner, Franck De Luca, Marion Bérod, Fiona Chavan, Manon Kernen, Maxime Oswald, Emma Zedam, Laura Bidal, Juliane Nicoulaz, Bélene Serra, Maxence Chevallet, Alexandre Sauchez, Nathan Cina, Charlotte Fegart, Jasmine, Mâcha Dely, India Christinat, Richard Le Fort, Zufferey Elisa, Goncalves Nicolas.

1. Formalités de bienvenue et adoption de l'Ordre du Jour

Le quorum est respecté ; les 4 filières de SSP sont représentées et 58 personnes avec le droit de vote sont présentes. Explication puis test de système de vote.

Raza : formalités de bienvenue et présentation des points de l'Assemblée Générale.

- vote test
- vote sur les filières
- acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à 98% des voix.

2. Adoption du PV de l'Assemblée générale du 27.09.22

Le PV de l'Assemblée Générale du 27 septembre 2022 est accepté avec 80% des voix.

3. Élections complémentaires des représentant·e·s étudiant·e·s

3.1. Commissions

Rémi et Johan : Présentation des postes à repourvoir.

- Commission de recours
- Commissions de planification
- Commission de validation des acquis professionnel
- Commission d'éthique

Rémi : Description de chaque Commission.

Franck pose une question sur la différence entre la Commission de planification et la Commission de nomination.

3.1.1. Commission de recours

Yasmine Tousni est élue à 98% des voix.

3.1.2. Commission d'éthique

Sara Leone se propose pour la Commission d'éthique et de planification.

Sara Leone se présente : je suis étudiante de première année et essaie de faire au mieux.

Sara Leone est élue à 89% des voix.

3.1.3. Commission de planification

Sara Leone est élue à 88% des voix.

3.2. Conseil de faculté

Johan présente le Conseil de faculté.

Yasmine complète sur l'importance du Conseil de Faculté et qu'il faut une diversité de filières et une diversité de niveaux bsc ms, afin de défendre la pluralité des thématiques nous touchants

Rémi : une des choses qu'on a fait au dernier Conseil de Faculté c'est valider un enseignant, c'est l'organe législatif de la faculté.

Question sur le nombre de réunions par semestre. Rémi répond qu'il y en a 3-4 et précise qu'en cas d'empêchement on peut ne pas y aller et il y a possibilité de cumuler les postes

Valentine Rui se présente en fixe

Sara Leone se porte candidate en tant que suppléante

Maxime demande s'il peut être suppléant. Rémi répond non et précise qu'il faudrait idéalement en Sciences Sociales .

Bélène Serra se porte volontaire.

3.2.1. Conseil de Faculté (Fixe)

Valentine Rui est élue à 84% des voix.

Bélène Serra est élue à 73% des voix.

3.2.2. Conseil de Faculté (Suppléant.e.s)

Sara Leone est élue à 94% des voix.

3.3. Représentation en Sciences Sociales

Rémi : Présentation de la Commission d'enseignement des Sciences Sociales ainsi que le bureau et la CI.

Deux personnes se portent volontaire pour la CE.

Bryan Bardocz, Michael Lomanga et Frédéric Christin ont envoyé une lettre de candidature.

Bryan demande ce que c'est le bureau, Rémi et Yasmine y répondent.

Bryan se porte volontaire pour le bureau de la CE.

Franck précise aux personnes qu'ils ne devraient pas hésiter à écouter car pour les autres filières c'est pareil.

3.3.1. CPOL : CE

Frédéric Christin est élu à 88% des voix.

Bryan Bardocz est élu à 91% des voix.

Michael Lomanga est élu à 91% des voix.

3.3.2. CPOL : Bureau CE

Bryan Bardocz est élu à 98% des voix.

3.3.3. CPOL : CI

Frédéric Christin est élu à 100% des voix.

3.4. Représentation en Sciences Politiques

Rémi : Encourage à se porter volontaires car les enjeux sont de taille.

3.4.1. CPOL : CE

Julia Ceccaroni est élue à 98% des voix.

3.4.2. CI

Vincent Reymond est élu à 100% des voix.

3.5. Représentation en Sciences du Sport

Aucune candidature.

Une étudiante intervient et dit que ce n'est pas Manon à la CE mais Mina Grégoire.

3.6. Représentation en Psychologie

Raza : Réception des lettres de Malika Naula et Nicolas Goncalves.

Sara Leone se porte candidate au bureau et au CI.

Maël demande si elle va assumer, elle lui répond que oui.

Masha dit qu'elle n'a pas besoin de se sacrifier et Sara répond que c'est ok pour elle car les enjeux sont de taille.

Franck : encourage les étudiant.e.s à se porter candidat car il ne faut pas minimiser l'importance des choses.

Yasmine : d'accord avec Franck, c'est essentiel pour le bon déroulement de nos études et mentionne les doléances même après une session d'examen

3.6.1. CE

Malika Naula est élue à 100% des voix.

3.6.2. Bureau de CE

Sara Leone est élue à 72% des voix.

3.6.3. CI

Nicolas Goncalves est élu à 98% des voix.

Sara Leone est élue à 64% des voix.

4. Élections complémentaires des responsables au Comité

4.1. Secrétaire Général.e

Elisa Zufferey se présente pour le poste.

Yasmine pose la question de la charge de travail, Elisa lui répond que c'est ok.

Johan demande ce qui l'intéresse dans ce poste. Elisa : Danish m'a vendu le poste. Danish : Je peux revendre ce poste si besoin, il est si essentiel, peut-être qu'on en aura 2

Elisa Zufferey est élue à 100% des voix.

4.2. Co-responsable Cinépsyl

Rosalie Marguerat : présentation.

Huis Clos.

Valentine Meystre est élue à 77% des voix.

Rosalie Marguerat est élue à 95% des voix.

5. Approbation des modification du cahier des charges du Pôle Santé

Les modifications sont approuvées à 84% des voix.

6. Approbation des modifications des statuts de l'AESSP

Danish : On arrive sur la dimension politique de l'AESSP. On a un rôle intrinsèquement politique, mais nous voulions clarifier la signification de ces termes. Suite à la réunion des responsables, nous avons débuté un léger travail de modification et de recadrage dans nos statuts en plus de l'utilisation pratique de ces termes.

Sara : question sur les termes "politique non-partisane". Danish répond qu'il s'agit d'une politique qui n'appartient pas à un parti. Donc nos décisions sont situationnelles et correspondent aux problématiques étudiantes.

Rémi: Mettons que des syndicats étudiants prennent un position, cela rentre dans les statuts.

Danish: C'est compliqué, on peut être en conflit et ne pas l'être avec ces syndicats. C'est un de nos rôle de veiller à ce que ces organismes n'interfèrent pas dans les décisions pour le corps étudiant.

Raza : Il faut aussi rester dans le cadre des étudiants. Par exemple, indexer les salaires des assistants ne nous concerne pas et nous ne devrions pas commencer à soutenir des combats annexes.

Fanny : Personnellement j'ai toujours refusé de partager des événements politiques orientés sous le fait qu'on soit "apolitique".

Johan : Donc la question c'est au nom de quelle procédure l'AESSP, peut-elle adopter une position? Et la réponse c'est que c'est l'AG qui décide. Danish répond que oui.

Yasmine demande si on peut le faire en réunion du comité? Danish dit que non.

Sara : Point sur les représentants

Loïc : Petite clarification pour moi, on ne va pas forcément vous brider pour certains événement mais c'est simplement qu'il faudra en discuter et décider cela avec les responsables.

Les modifications sont approuvées à 80% des voix.

7. Proposition d'ajustement du budget événementiel

Maël introduit cette question en précisant que c'est pour le département et pas que UniSon

Gabriel défend leurs propos avec la rémunération des artistes et le matériel qui se casse. Maël dit que la présidence est mitigée

Loïc : est contre - au niveau de l'équilibre cela pose problème, c'est déjà la troisième augmentation ou demande et votre demande n'est pas clair, ni précise, pour moi la proposition n'est pas acceptable car pas assez expliquée

David : je suis la position de Loïc, on vous a déjà donné 1000 CHF et pourquoi ne pas présenter un pourcentage. Vous défrayez déjà les artistes. Il faut mieux répartir l'argent dans le pôle. Est-ce vraiment nécessaire ? Vous ne vous appuyez que sur UniSon et vous ne parlez pas de Event.

Franck : je ne suis plus trop au clair, je me rappelle que pendant très longtemps, il y avait surtout une question d'éthique. J'étais mal à l'aise à l'idée de faire venir des gens sans les faire payer, avant, on ne les défrayait pas. Zelig ne peut pas faire des entrées libres. Peu importe le monde, il n'y a pas de rentrée d'argent suffisante. Autre chose, on peut ne pas proposer un concert d'ouverture. C'est dommage. Loïc trouve que la demande de UniSon n'est pas précise et que UniSon doit refaire une lettre pour renouveler sa demande. Gabriel dit que le défraiement est important et que payer les groupes est super important. Loïc réitère en disant que la lettre n'est pas assez précise. Danish rejoint Loïc sur le fait que la lettre de Jean et Marius n'est pas assez précise. Le budget coince et il ne faudrait pas en abuser. Pendant le COVID, il y a eu un excédent de cash et qu'il faut faire la différence entre le défraiement et le fait de payer l'artiste. Danish ajoute que l'Événement doit mieux répartir son budget. Le budget ne doit pas péjorer l'association. Maxence dit que ces 200 francs ouvrent des opportunités pour rentabiliser les pôles. Maël trouve que faire une demande c'est compliqué. Maël dit qu'on devra passer au vote en février pour que la demande puisse être refaite et dans l'idée accorder le budget de UniSon. David insiste sur le fait que l'Événement doit mieux répartir son budget. David dit qu'il n'a pas encore payé le Workchoppe de Boxer et que les revenus de Event sont incertains. Loïc dit que les événements coûtent chers et qu'il faut refaire une proposition. Le vote sera repoussé. Raza pense qu'il ne faut pas voter maintenant et qu'on va voter à la prochaine AG.

8. Divers et communications

Noé présente un pass resto à 50% pour le camps de ESSUL avec un code de réduction de 20%. Il va nous transmettre les codes.

Maël rappelle les règles de vie du bureau. Il ne faut pas dépasser les limites et ne pas laisser sale derrière soi. Le bureau est aussi un espace de travail, de réunion etc et qu'il doit être propre pour les autres. Les responsables sont

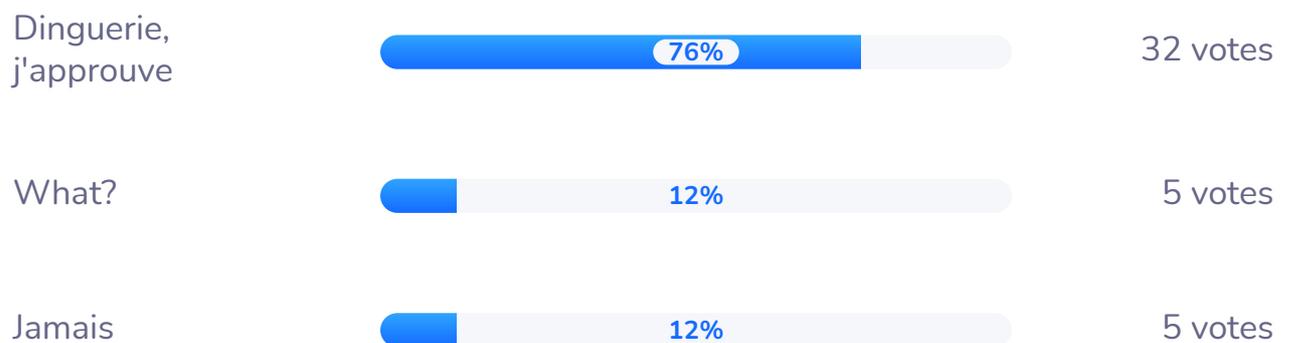
donc responsables, il faut faire attention !! Il faut ranger après les événements.

Essopol demande un budget extraordinaire et il demande à l'AESSP d'acheter de la vaisselle pour des repas canadiens.

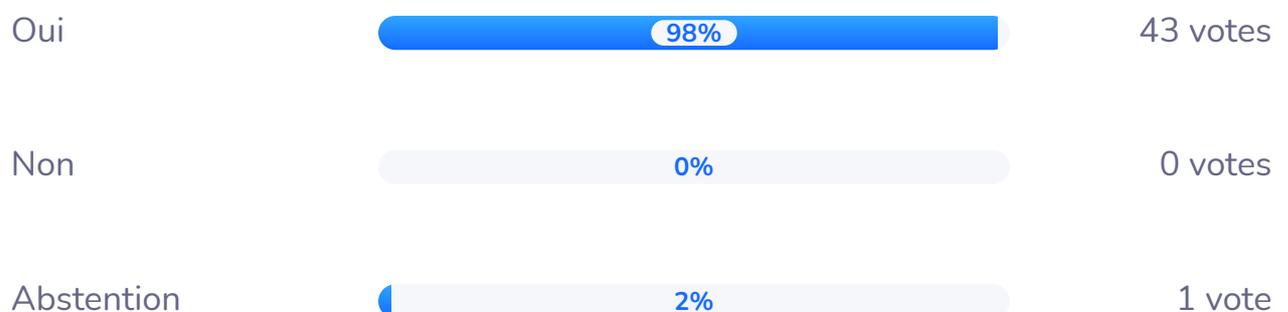
AG 2 - 01.12.2022

Nombre de participants : 66

1. TEST: Une mascotte pour l'AESSP? 42 répondants



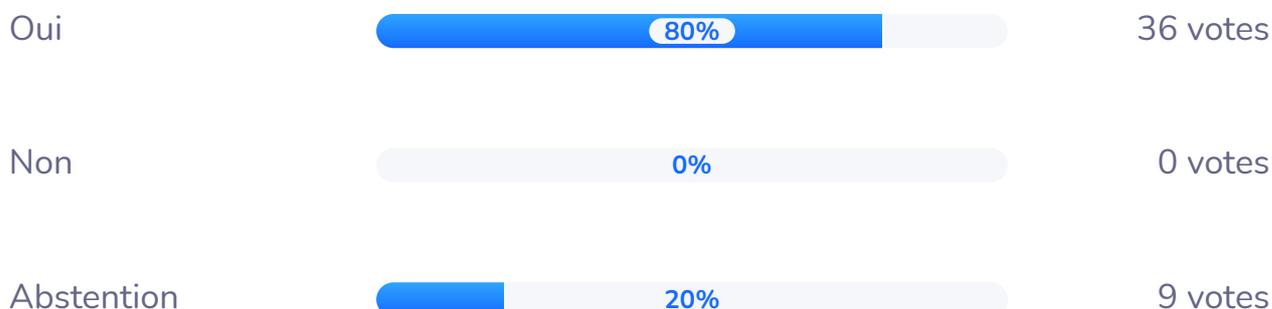
2. Acceptez-vous l'ordre du jour ? 44 répondants





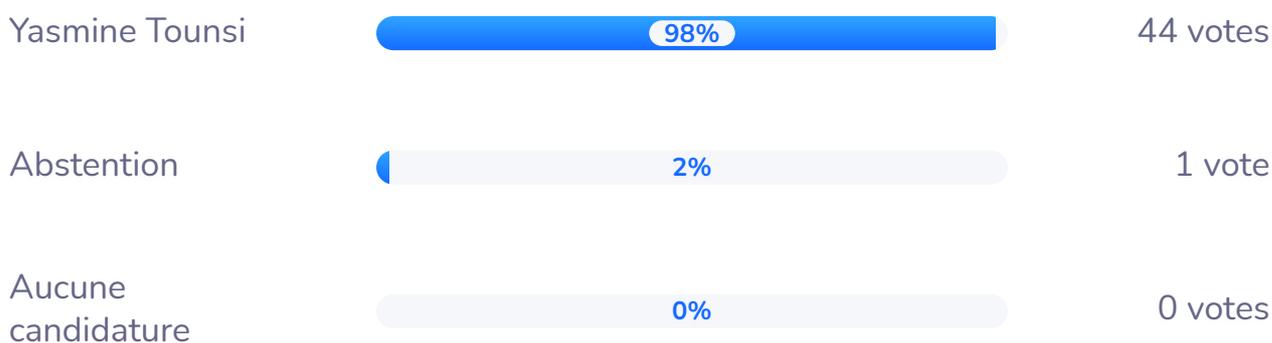
3. Acceptez-vous le PV de l'AG du 27.09.2022 ?

45 répondants



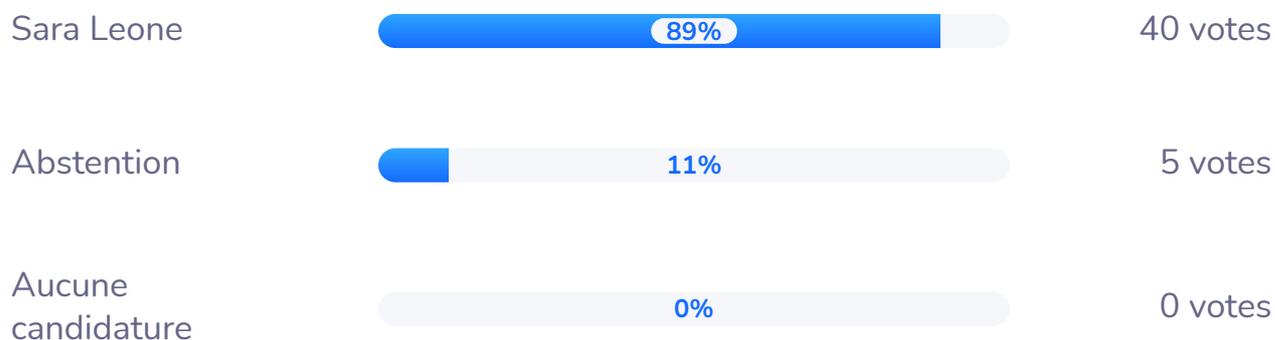
4. Commission de recours SSP

45 répondants



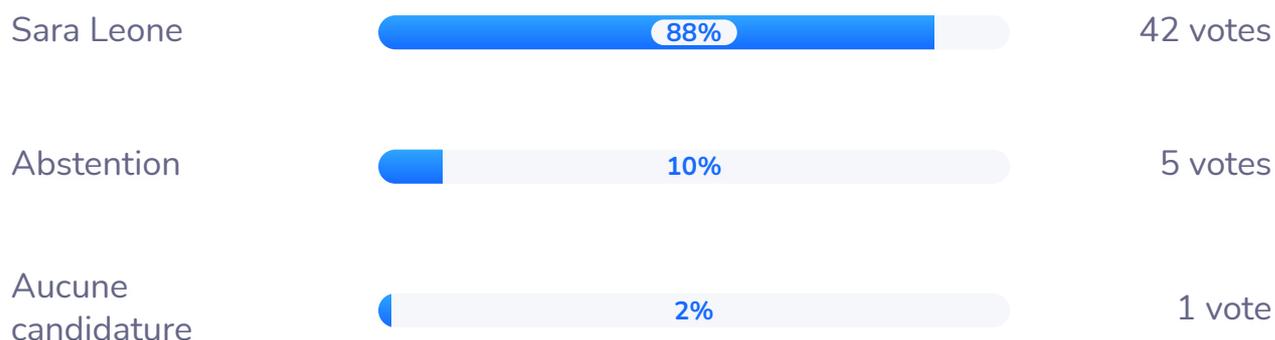
5. Commission d'éthique

45 répondants



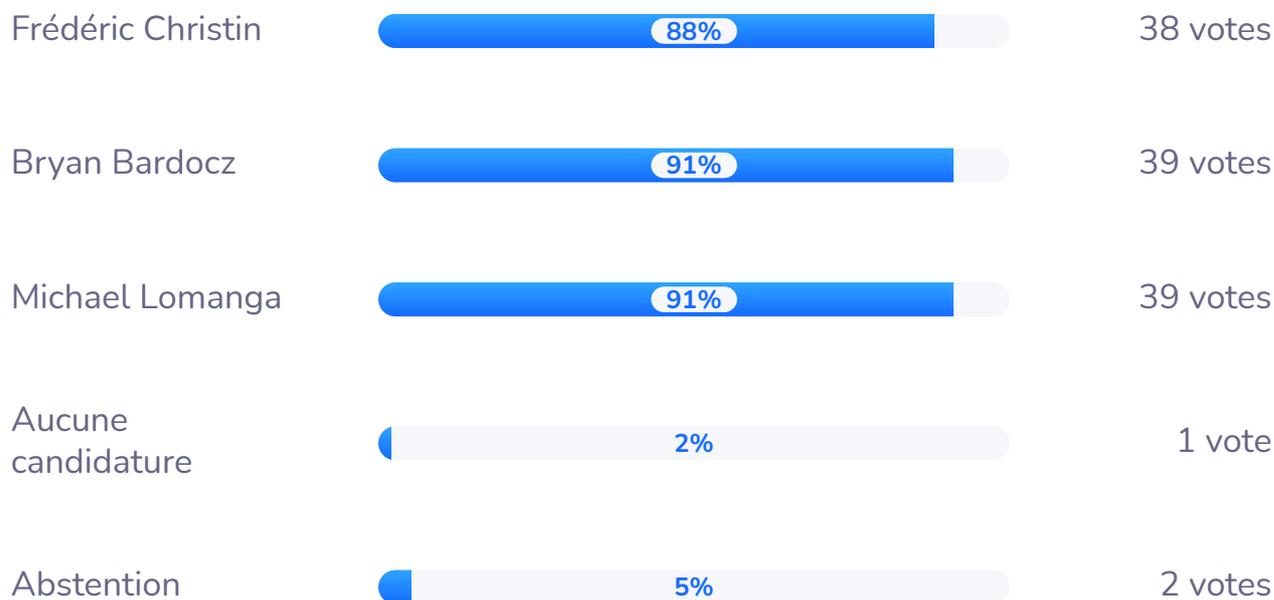
6. Commission de planification

48 répondants



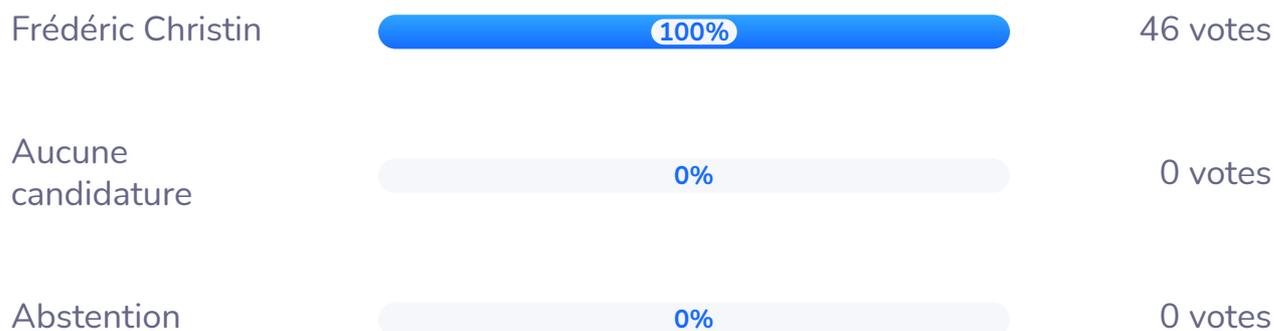
7. CPOL : CE Sciences Sociales

43 répondants



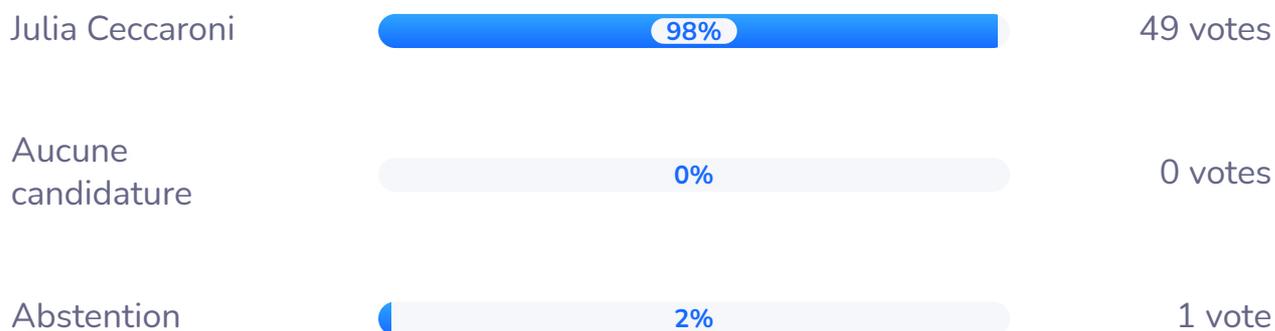
8. CPOL : CI Sciences sociales

46 répondants



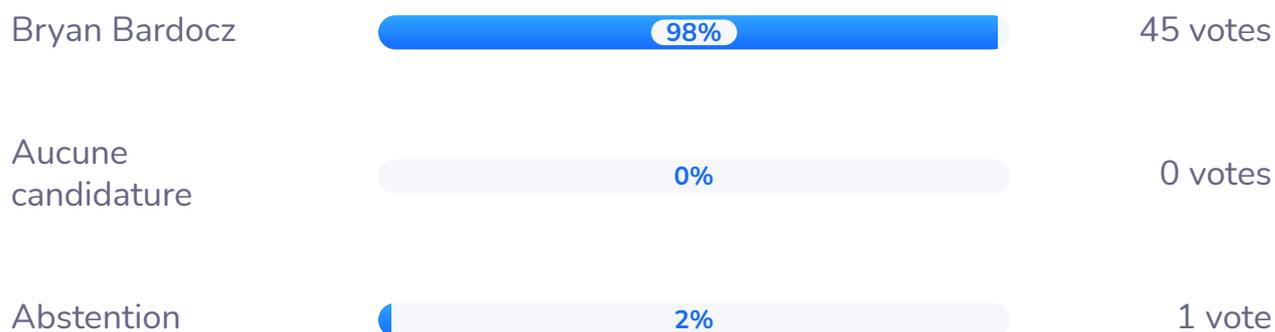
9. CPOL : CE Sciences politiques

50 répondants



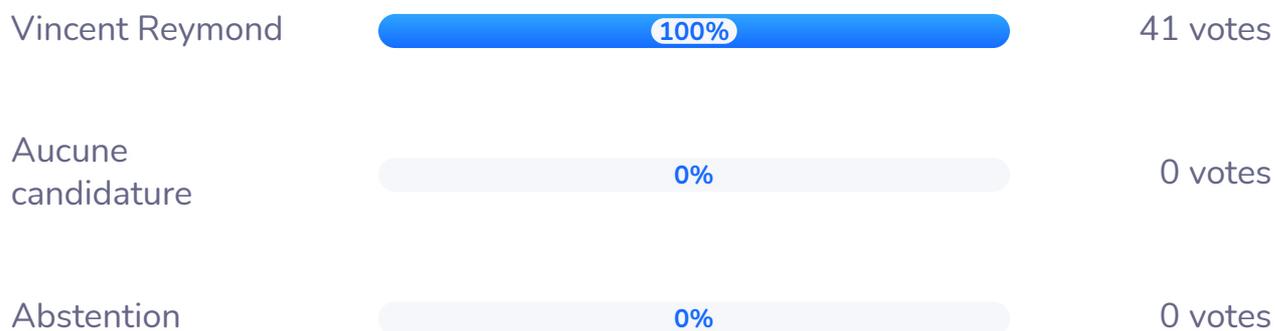
10. CPOL : Bureau CE Sciences Sociales

46 répondants



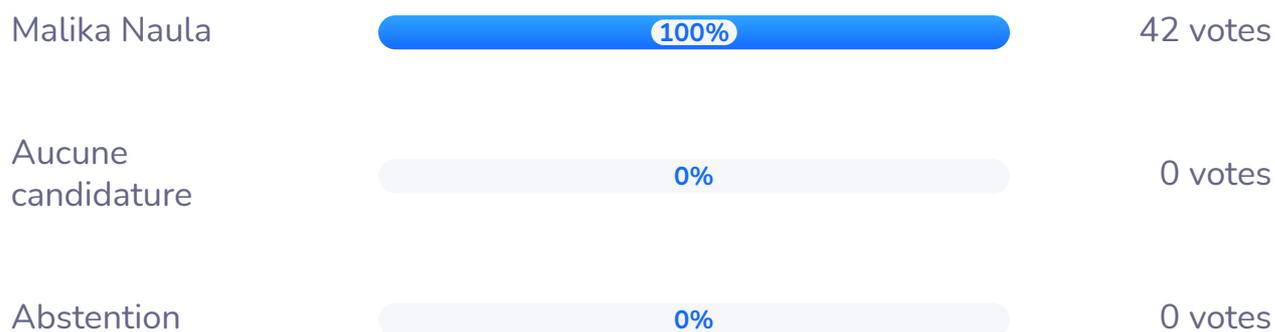
11. CPOL : CI Sciences politiques

41 répondants



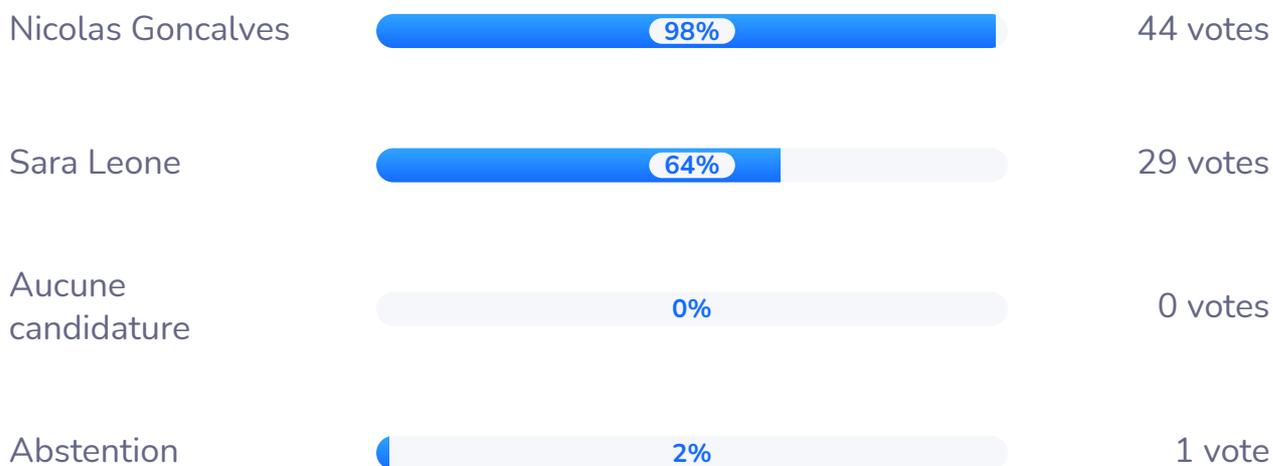
12. CPOL : CE Psychologie

42 répondants



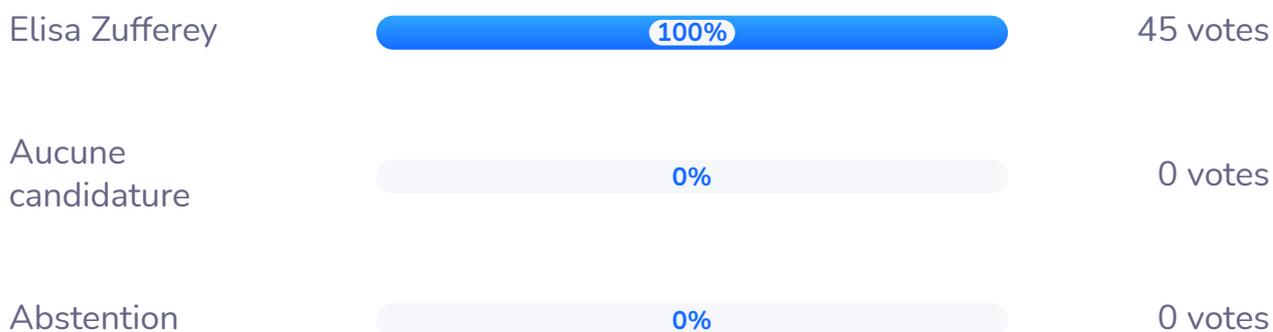
13. CPOL : CI psychologie

45 répondants



14. Secrétaire générale

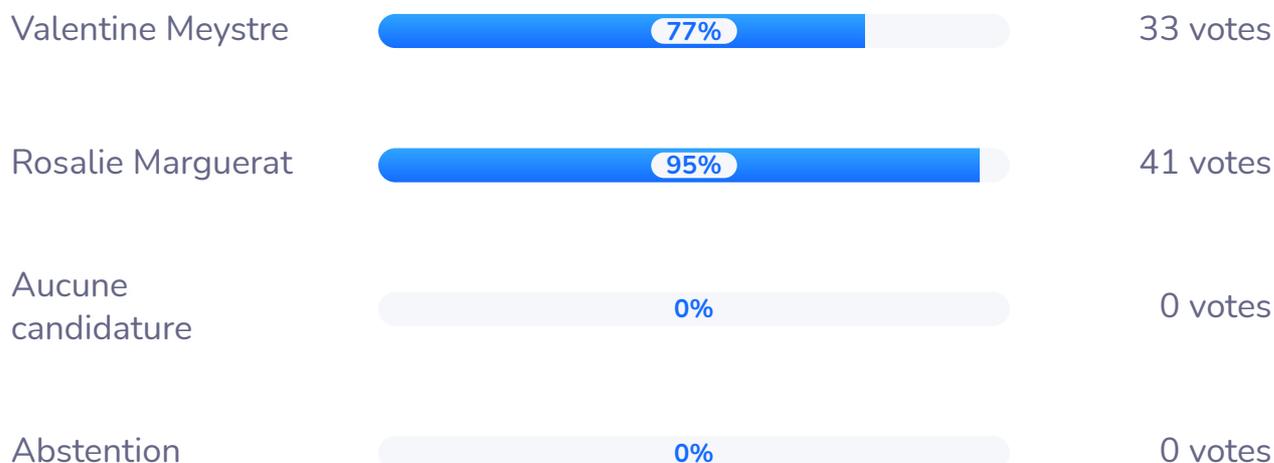
45 répondants





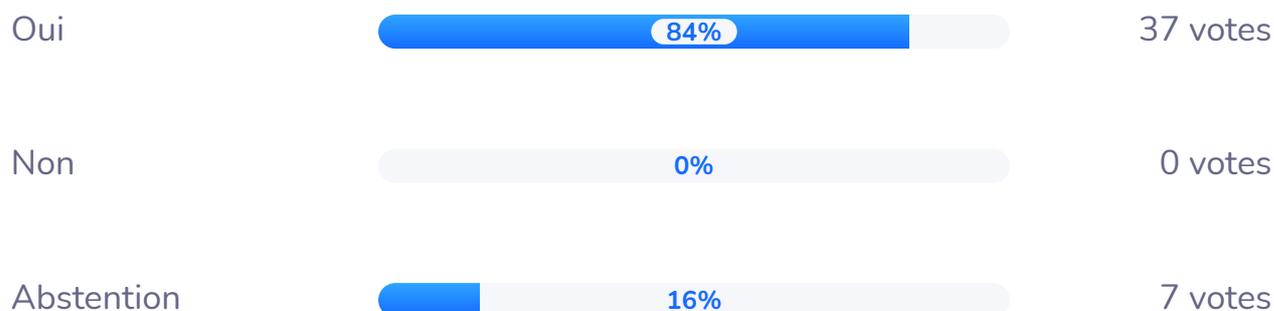
15. Co-responsable Cinépsyl

43 répondants

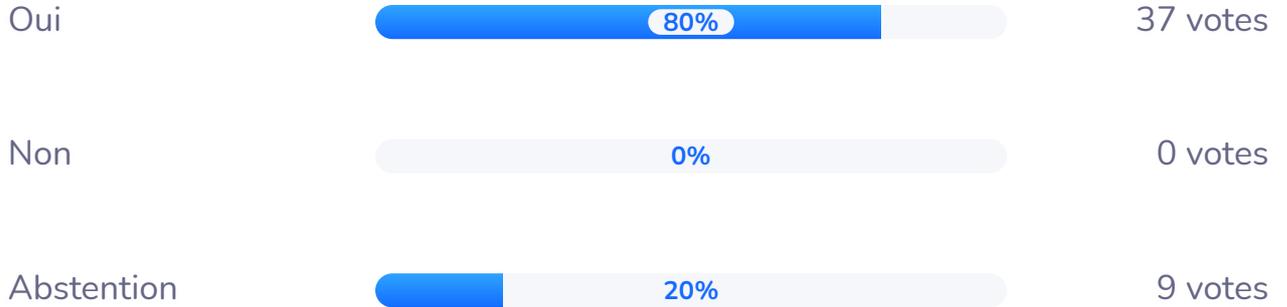


16. Acceptez-vous les modifications apportées au cahier des charges du pôle santé

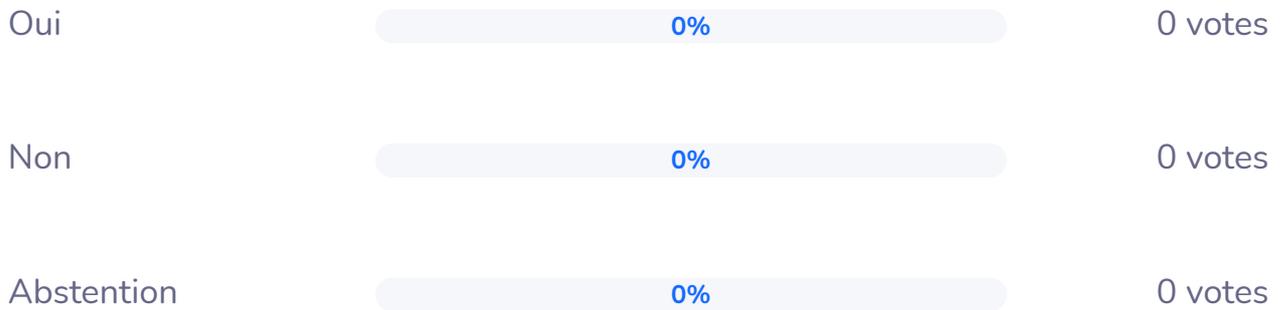
44 répondants



17. Acceptez-vous les modifications des statuts de l'AESSP 46 répondants

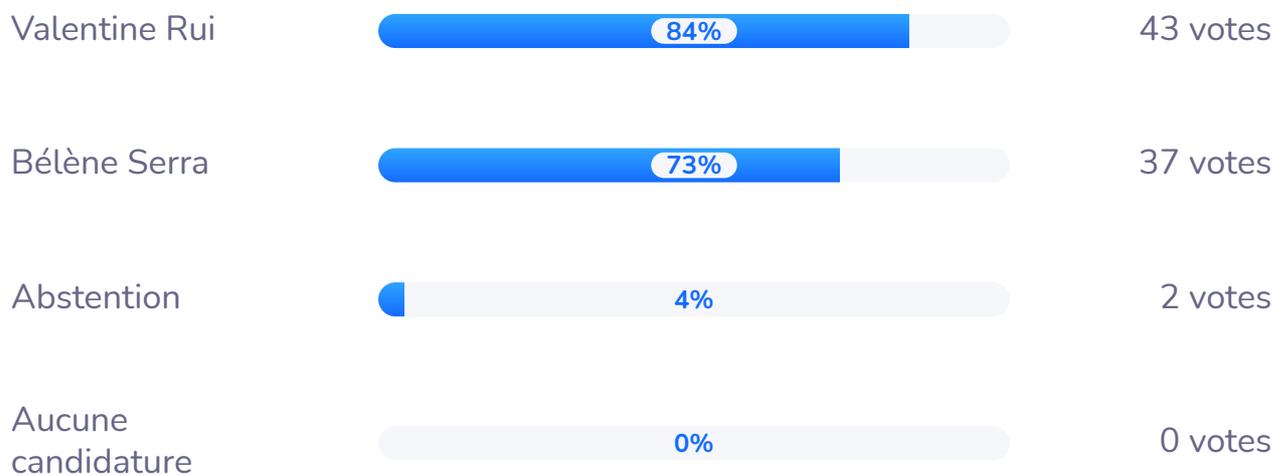


18. Acceptez-vous la nouvelle répartition du budget du pôle Event 0 répondant



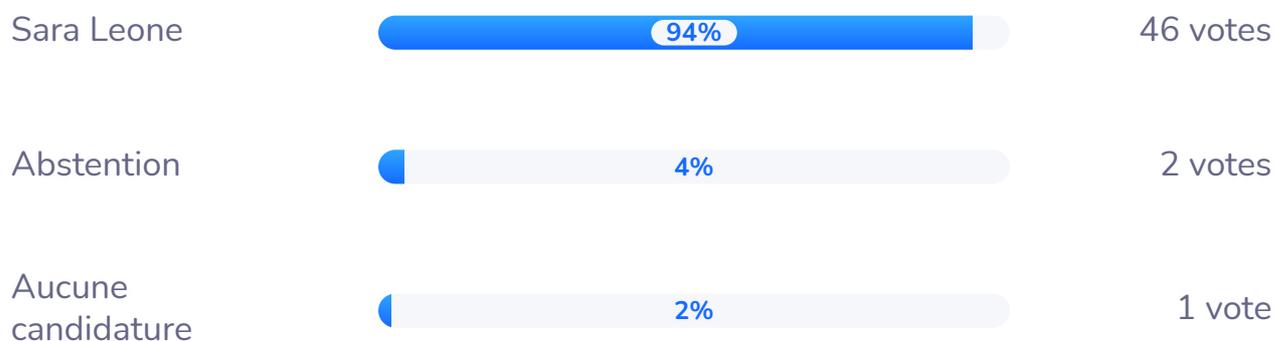
19. Conseil de faculté

51 répondants



20. Conseil de faculté - Suppléance

49 répondants





21. CPOL : Bureau de CE Psychologie

43 répondants

Sara Leone



31 votes

Aucune
candidature



4 votes

Abstention



8 votes